



bientôt accessible à tous les agents

Ouvert à tous, le réseau wiFiP vise à développer de nouvelles méthodes de travail collaboratif pour faciliter l'exercice de vos missions, renforcer l'efficacité de votre action et favoriser le développement de votre expertise.

Grâce à des fonctionnalités spécifiques, le réseau collaboratif met à votre disposition un environnement favorisant de nouveaux modes de fonctionnement à la fois transparents et transversaux. Aujourd'hui, le réseau compte près de 16 000 membres répartis dans 363 com-

munités au sein desquelles ils peuvent mutualiser leurs bonnes pratiques, mener des projets en commun ou partager leurs expertises.

À partir du mois de mars, tous les agents de la DGFIP auront accès à wiFiP sans avoir à demander une habilitation informatique.

Une fois connecté à la plate-forme, vous pourrez adhérer à un groupe public (inscription libre et automatique) ou privé (inscription soumise à la validation de l'animateur). Vous pourrez dès lors participer aux travaux d'une communauté

correspondant à vos besoins professionnels.

Le recours au réseau collaboratif est conditionné à la réalisation d'objectifs professionnels, dans le cadre des missions que vous exercez et dans le respect des règles applicables à tous.

N'hésitez pas à consulter l'annuaire des communautés wiFiP afin de demander à intégrer un groupe appartenant à vos périmètres métiers et/ou géographiques. Vous pouvez également contacter votre correspondant wiFiP pour créer une communauté adaptée à vos besoins.